

AAFI AFICS Newsletter

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

2 novembre 2011

Le certificat d'ayant droit (CE) de la CCPPNU a été envoyé et devrait arriver chez vous sous peu.

Cette année, les certificats pour les retraités résidant en France en d'Italie et en Suisse ont été envoyés, via la valise diplomatique, au Bureau de Genève de la Caisse et sont distribués directement par le Service Postal des Nations Unies à Genève (UNOG). Les résidents des pays susmentionnés devraient donc recevoir leur certificat au maximum dans les deux semaines à venir.

Pour les autres pays, les certificats ont été envoyés, comme à l'accoutumée, directement depuis le Bureau de la Caisse à New York.

Le renvoi du formulaire signé est la garantie du paiement de votre pension, alors ne tardez pas. ATTENTION, seuls ceux qui sont dans l'incapacité de signer le formulaire doivent apposer l'empreinte de leur pouce sous contrôle d'un représentant officiel des Nations Unies, d'un médecin ou d'un représentant de l'autorité locale.

Nous encourageons vivement les retraités résidant en Europe à retourner le certificat au Bureau de la Caisse à Genève (CCPPNU, c/o Palais des Nations, 1211 Genève 10) qui prendra la responsabilité de le transférer à New York.

Nous vous engageons à vérifier le statut de votre formulaire trois ou quatre semaines après l'avoir renvoyé à la Caisse. Ceci peut être fait en accédant au site INTERNET de la Caisse : www.unjspf.org, puis en sélectionnant l'onglet "Système de suivi du certificat d'ayant droit". Cependant, pour pouvoir accéder à ce service il vous faut vous enregistrer (si vous ne l'avez pas encore fait) afin d'obtenir un mot de passe. Il vous faut pour cela votre numéro de retraité pour permettre cette opération (R/) via le site de la Caisse.